

# Qui, à part Retailleau et Zineb, rappelle à Castaner que l'Etat n'a pas à faire connaître l'islam ?

écrit par Christine Tasin | 9 décembre 2019



Suite et compléments à l'article de Jules Ferry du 1er décembre.



<https://resistancerepublicaine.com/2019/12/01/republique-islamique-en-marche-macron-donne-lordre-aux-facs-de-defendre-lislam-coute-que-coute/>

Ce qui se prépare à Lyon le 17 décembre prochain est illégal, puisque cela viole clairement la loi de 1905, comme l'ont parfaitement expliqué Bruno Retailleau et, dans un autre registre, Zineb.

Bruno Retailleau  @BrunoRetailleau

M Castaner ne peut pas rappeler à grands coups de communication les principes qui fondent notre laïcité et laisser l'Etat ignorer ces mêmes principes dans les territoires. L'Etat n'a pas pour mission de « mieux faire connaître l'Islam », ni aucune religion...

3-La société civile doit-elle s'engager pour favoriser l'émergence de structures départementales de l'islam ?  
[@CCastaner](#)

Pourquoi les médias devraient mieux faire connaître l'islam ?

*Pourquoi convier les étudiants à interagir avec des imams ?  
Combattre l'islamisme avec l'islam?*

– Zineb El Rhazoui (@ZinebElRhazoui) [November 30, 2019](#)

<https://www.valeursactuelles.com/societe/quand-la-prefecture-du-rhone-veut-valoriser-les-interactions-entre-lislam-et-la-societe-civile-113527>

*Je demande à @CCastaner de s'expliquer rapidement sur l'attitude de la préfecture du Rhône. <https://t.co/xQyuDKvEty>*

– Bruno Retailleau (@BrunoRetailleau) [November 30, 2019](#)

.  
**Cela n'étonnera pas les lecteurs de *Résistance républicaine*, mais je serais curieuse de savoir qui, dans le monde politico-médiatique, a relayé le lièvre soulevé par Bruno Retailleau et en a fait état sur les plateaux ou dans les medias...**

.  
J'ai entouré dans le texte envoyé aux Présidents d'université 2 passages proprement inacceptables et qui devraient faire hurler dans les états-majors et dans les rédactions... si on n'était pas déjà dans un régime dictatorial qui bafoue allègrement les lois.

En rouge la preuve que Macron a décidé de nous faire bouffer de l'islam jusqu'à ce qu'on en crève, ayant décidé de mettre tout son poids pour obliger les Français à accepter l'islam. Si cela ne s'appelle pas interférer en faveur d'une religion, qu'est-ce que c'est ?

En vert, la preuve que Macron se torche le derrière deux fois avec la loi de 1905 qui instaure une séparation absolue du religieux et de l'Etat. Or, ce passage instaure, tranquillement, la gestion ( ou co-gestion) d'affaires publiques par les religieux musulmans concernant et les écoles coraniques et

Faut-il en déduire que les habilitations et autres vérifications des écoles coraniques et la validation des permis de construire des mosquées seront désormais confiées à des musulmans, imams, responsables d'associations musulmanes ?

.

Sans doute... Tout est possible.

C'est le vieux rêve de Sarkozy, Hollande et Macron qui se met en place sous Macron. La co-gestion des départements par les Préfets et les représentants de musulmans....

.

**Mais le pire est sans doute que, sauf erreur de ma part, seul du monde politique Bruno Retailleau proteste... La laïcité ? Tout le monde s'en fout. Tout le monde sauf le RN. L'islamisation de notre pays ? Tout le monde s'en fout. Tout le monde sauf le RN.**

Et pourtant Retailleau fait partie de ceux qui bradent la France à l'islam, puisque proche de Fillon qui s'est dépêché d'appeler à voter pour Macron au second tour, en 2017...

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Bruno\\_Retailleau](https://fr.wikipedia.org/wiki/Bruno_Retailleau)

.

**A vous, amis lecteurs, d'interpeller vos maires, députés, sénateurs... sur ce qui se trame en haut lieu !**